

## ORDONNANCE COLLECTIVE (CONDENSÉE)

Initier les mesures diagnostiques et les consultations  
pour les usagers présentant une artérite temporale

### CLIENTÈLE VISÉE

- Usager adulte ambulant référé à l'Accueil clinique et présentant des symptômes d'artérite temporale (aussi nommé maladie de Horton).

### INTENTION CLINIQUE

- Accélérer l'investigation en médecine interne pour l'usager présentant des symptômes d'artérite temporale, ceux-ci évoluant rapidement à l'intérieur de quelques jours.
- Prévenir, par un traitement prompt, la diminution ou la perte possible de vision ainsi que les complications ischémiques possibles.

### CONDITIONS D'INITIATION

- Être référé par un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée (IPS).
- Usager âgé de 50 ans et plus.
- Usager ambulatoire avec une condition physique permettant les déplacements (ou avec l'aide d'une seule personne).
- Symptômes laissant suspecter une artérite temporale :
  - céphalée de novo, intense, sévère, persistante, d'un côté ou à l'arrière de la tête.
  - hypersensibilité du cuir chevelu au toucher.
  - claudication du masseter (douleur à la mastication, dans les mâchoires, la langue et les tempes).
  - anomalie de l'artère temporale à l'examen physique : douleur, absence de pouls, proéminence, nodule ou contour irrégulier.
- **Absence** de tout symptôme d'allure infectieuse : **méningite (raideur de nuque)**, urinaire (dysurie), gastro-intestinal (diarrhées), respiratoire (toux avec expectorations), ORL (rhinorrhée, Sx d'IVRS).

### CONTRE INDICATIONS À L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

- Usager devrait être référé rapidement à l'urgence si symptôme :
  - visuel
  - d'allure infectieuse : **méningite (raideur de nuque)**, urinaire (dysurie), gastro-intestinal (diarrhées), respiratoire (toux avec expectorations), ORL (rhinorrhée, Sx d'IVRS).

EN VIGUEUR LE : 6 mai 2016	N° : OC-143
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 6 mai 2018	Page : 1      De : 1